



BILAN D'ACTIVITES 2009

Secteur Rue & Réalisations, mars 2010

Table des matières

1. EQUIPE RUE ET REALISATIONS.....	4
1.1 Présentation	4
1.2. Fonctionnement de l'équipe	4
1.3. Regard du stagiaire	5
2. ACCOMPAGNEMENT DE PROJET.....	5
2.1. Accompagnement de projets de collectivités publiques	5
2.2. Accompagnement de projets de collectivités privées	11
2.3. Statistique des accompagnements de projets auprès des collectivités privées et publiques	11
3. COACHING	11
3.1. Accompagnement socio-éducatif	11
3.2. Accompagnement de projets de jeunes	13
3.3. Expertise pour professionnels et collectivités	16
3.4. Suivi de personnes en situation de formation	16
4. PERMANENCES.....	17
4.1. Permanence sociale de rue	17
4.2. Permanence éducative d'accueil	18
4.3. Statistiques des prestations 2009	19
5. PROGRAMME ET ATELIER DE PROMOTION DE LA SANTE ET DE PREVENTION	20
5.1. Programme de prévention: SEESR	20
5.2. Programme de formation : F3 et F3 Plus	20
5.3. Les Ateliers d'expression, de création, sportifs	20
5.4. Atelier Santé : Photo-Valorisation	21
6. ATELIERS ET PROGRAMMES HORS MANDAT DSAS	22
6.1. Antenne Romont REPER	22
6.2. Duo éducatif 23	23

7. PARTICIPATION A DES FORMATIONS ORGANISEES PAR DES TIERS.....	23
7.1. Formation HES-Santé	23
7.2. Formation HES-T Social	24
7.3. Formation SEESR à la HEP, Fribourg	24
7.4. Formation école aspirant police cantonale	25
7.5. Formation police cantonale de proximité	25
7.6. Statistiques sur les formations organisées par des tiers	26
8. DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX CONCEPTS	26
8.1. Projet « migrants» - Rapport du chef de projet Marcelo Aragon pour l'objectif migrant	26
8.2. Projet Santé mentale - Rapport du chef de projet E. Fridez pour l'objectif Santé Mentale	29
9. TRAVAIL DE RESEAU	31
9.1. Contacts extérieurs	32
10. STATISTIQUES GENERALES.....	34
10.1. Vue d'ensemble de nos prestations principales	34

1. Equipe Rue et Réalisations

1.1 Présentation

Jean-Charles Beaud	Responsable du secteur	100%
Kathya Di Marco	Travailleuse sociale à l'accueil	50%
Danièle Gremaud	Travailleuse sociale à l'accueil (jusqu'à fin août)	70%
Van Hai Trieu	Travailleur social à l'accueil (Depuis le début novembre)	70%
Daphné Ducrest	Travailleuse sociale hors murs	70%
Rachel Descloux	Travailleuse sociale à l'accueil Romont	40%
Joël Schneider	Travailleur social hors murs (jusqu'à fin octobre)	70%
Adrien Oesch	Travailleur social hors murs (Depuis début novembre)	70%
Emmanuel Fridez	Travailleur social hors murs Fribourg	70%
	Travailleur social hors murs Romont	30%
Vincent Dougoud	Travailleur social auxiliaire (Remplacements étalés sur 9 mois)	10%
Fanny Magnin	Stagiaire de la HES-TS de Givisiez Formation de travailleur social (février à juillet 2009)	100%
Romain Pasquier	Stagiaire de la HES-TS de Givisiez Formation de travailleur social (août 2009 à janvier 2010)	100%

1.2. Fonctionnement de l'équipe

L'année 2009 est l'expression des moments de réflexions débutés dans le courant de l'année 2008, sur la ligne pédagogique, le management et les exigences que requiert l'exercice de nos fonctions respectives. Le départ de Danièle annoncé à fin août suivi de celui de Joël annoncé pour fin octobre ont provoqué non seulement des moments émotionnels intenses mais aussi des remises en question.

Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur la disponibilité de Vincent avant son entrée à l'école sociale pour faire le lien avec Van Hai qui a pris sa fonction comme travailleur à la permanence éducative d'accueil dès le premier novembre 2009. L'arrivée d'Adrien dans le cadre du travail social de rue ne pouvait mieux tomber au niveau coordination.

L'intégration de nos deux nouveaux collègues s'est faite d'une manière progressive tout en instituant deux demi-journées sous la thématique « Bien Être ». Durant ces moments, nous avons pu travailler sur les valeurs institutionnelles, sensibiliser les nouveaux collègues sur les outils d'analyse institutionnels développés par Gaston Jouffroy et analyser ainsi nos méthodes de travail. Pour finir, le travail sur les ressources respectives de chaque membre de l'équipe s'inspirant du « team

building » a montré l'immense potentiel de cette équipe.

Le développement de cette immense potentialité s'est construit tout aussi par des formations de base que postgrades. Daphné termine sa formation de base dans le cadre de l'ARPIH et Kathya finalise sa formation postgrade pour obtenir le Certificat interprofessionnel en addictions reconnu HES. Les perspectives pour 2010 laissent présager une bonne dynamique. Van Hai va terminer sa formation de médiateur, Adrien va commencer une formation de Praticien Formateur et Emmanuel va s'atteler à la réalisation d'un Doctorat sur le travail social de rue dans le but de mettre des mots sur l'immense expérience dans ce domaine développée au sein de l'association REPER. Les autres membres de l'équipe vont pouvoir suivre des modules de formation sur les domaines qui nous concernent.

1.3. Regard du stagiaire

Les permanences se déclinent sous plusieurs aspects. Elles représentent pour certains jeunes à Fribourg ainsi qu'à Romont un endroit sympathique, chaleureux, où l'on peut se défouler grâce aux ateliers sportifs par exemple ou discuter avec un permanent. En tant que stagiaire, j'ai découvert un lieu d'échanges dans lequel des liens se tissent aussi bien entre les usagers et leurs pairs qu'avec les travailleurs sociaux.

Chaque soirée est différente car l'espace accueil est une structure ouverte dans laquelle tout un chacun a le droit de venir quelque soit son désir. La permanence est un moment privilégié dans lequel j'ai eu l'occasion de découvrir les usagers, leurs problématiques et mon rôle de permanent. Les travailleurs du secteur Rue et Réalisations sont en quelque sorte des généralistes du travail social. Lors des permanences, je me suis confronté à une diversité de situations au travers des vécus et des demandes des usagers.

2. Accompagnement de projet

2.1. Accompagnement de projets de collectivités publiques

2.1.1. Groupe projet des addictions

Ce groupe se situe entre le comité de pilotage et le sous-groupe de travail indication. Les membres représentés au sein de ce groupe proviennent des institutions en lien avec le domaine des dépendances du canton de Fribourg. Sur la base d'une étude des besoins dont le rapport y relatif doit être avalisé par le Conseil d'Etat, et en vue des prestations proposées par les institutions, les objectifs poursuivis vont dans le sens d'une amélioration de la prise en charge des personnes dépendantes du canton par une approche pluridisciplinaire. Monsieur Guido Biscontin du service du médecin cantonal est la personne qui gère et coordonne les différents travaux ou informations des différents groupes de travail avec le comité de pilotage.

La perspective de la mise en place d'une procédure de prise en charge des

personnes souffrant d'addictions sur le canton de Fribourg est le principal but poursuivi au sein de ce groupe. Livrer nos expertises respectives au niveau médical et social sur la conceptualisation et l'opérationnalisation de cette démarche a été notre principale tâche dans ce groupe.

Le processus principal a été conceptualisé. L'outil d'évaluation (et de suivi) est en train d'être finalisé. Certaines notions doivent être clarifiées. La phase pilote va débuter début 2010 et va permettre d'évaluer de manière plus précise les ressources nécessaires. Cette phase pilote sera menée avec les ressources actuelles et va être utilisée comme argumentation pour le rapport final. L'indication va déterminer le type de prise en charge et établir un projet global.

Avis du comité de pilotage : il ne faut pas renforcer ce qui est résidentiel, mais ce qui est ambulatoire et, le cas échéant, introduire des prestations intermédiaires, en partant de l'idée qu'il n'y aura pas davantage de ressources.

La suite envisagée pour 2010-2011 au sein de ce groupe de travail sera de poursuivre les points suivants :

- Demande au fonds de lutte contre la toxicomanie pour un financement de 2 ans.
- Phase de mise en œuvre, évaluation et pérennisation (y compris structure de suivi et de pérennisation).

En restant vigilant à améliorer l'organisation et à maintenir la cohérence du dispositif tout en promouvant une vision commune de la problématique, dans et hors le réseau spécialisé.

2.1.2. Projet « Indication »

Le projet pilote PICA s'inscrit dans un cadre plus large du projet de coordination de la prise en charge des personnes dépendantes aux drogues illégales et à l'alcool. Il vise à satisfaire un de ses objectifs, qui consiste à la mise sur pied d'un processus d'indication et de case management pour le canton de Fribourg. Le processus d'indication définit des procédures et des outils communs afin de viser la meilleure adéquation entre les besoins d'une personne souffrant d'addiction, les prestations fournies, ainsi qu'un suivi dans le temps (case management). Par l'optimisation de l'adéquation entre les besoins des usagers et la prise en charge, ainsi que par le suivi dans le temps, le processus d'indication vise également la maîtrise des coûts ainsi que l'harmonisation de la prise en charge.

Le processus d'indication et de case management proposé dans le cadre de ce projet pilote concerne les principaux acteurs du domaine de la prise en charge spécialisée des personnes souffrant d'addictions, à savoir : Fondation le Tremplin, Fondation le Torry, Association le Radeau, Association REPER (en collaboration avec la Suchtzpräventionstelle), Chaîne de soins des troubles de l'addiction du secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour adultes du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour enfants et adolescents du RFSM. Dans le sens de ce projet, ces institutions et services, en ce qui concerne les prestations addictions, composent virtuellement une entité unique. Pour la partie somatique, la collaboration avec l'Hôpital Fribourgeois est assurée. Les indications sont faites par du personnel des institutions et services nommés ci-

dessus dans le cadre financier actuel, à une exception près¹.

La population concernée est celle qui s'adresse ou est adressée au réseau spécialisé ci-dessus pour un problème d'addiction, à partir généralement de 12 ans. Des outils spécifiques à la population adolescente et à la population adulte sont prévus. Le processus d'indication proposé règle également les collaborations au sujet de l'indication avec le réseau non spécialisé². Le projet pilote est prévu de février à septembre 2010, afin de tester les procédures et outils proposés et fournir des données qualitatives et quantitatives dans le but d'améliorer le dispositif cantonal et aider la prise de décision par rapport aux prestations et collaborations futures.

Le système proposé par le projet pilote s'inscrit dans la perspective intégrative de l'approche bio-psycho-socio-éducative et définit des structures de prise en charge fondées sur l'articulation de différents champs de compétences relatifs à une diversité de structures et d'acteurs spécialisés et non spécialisés. Il s'agit d'un dispositif capable d'associer ou d'alterner ainsi que de coordonner les approches différentes en fonction du parcours et des besoins de la personne.

Les objectifs du projet pilote sont :

- vérifier la faisabilité du système proposé et proposer des améliorations
- récolter des données épidémiologiques de 50 usagers au minimum afin de définir les profils des usagers et de quantifier le besoin de prestations
- évaluer/vérifier les ressources nécessaires pour le processus d'indication
- évaluer la pertinence des outils choisis
- évaluer la pertinence et valider FriQuest³ pour les adultes
- évaluer la pertinence de l'IGT-ado et de l'ADAD pour les adolescents

2.1.3. Projet Bienveillance : le rôle de l'éducation non formelle

Toujours sous la présidence de Mme la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre, Directrice de la Santé et des affaires sociales, Jean-Charles Beaud a participé aux diverses séances du comité de pilotage du projet "Bienveillance et à une action sur le terrain à Romont.

Le projet « Bienveillance » a développé ses activités en mai 2009 dans le quartier des Dailles, de Villars-sur-Glâne, en collaboration avec Madame Carole Wuichet, animatrice sociale et enseignante de Villars-sur-Glâne. Dans le cadre du projet, différentes « actions de découverte » ont été organisées en collaboration avec les responsables d'activités de loisirs actifs à Villars-sur-Glâne.

Le projet « Bienveillance » a poursuivi ses activités sur Romont, en collaboration avec Mme Descloux, de REPER. Des activités de découvertes se sont organisées entre mai et novembre 2009.

En 2010, il est prévu une séance de présentation par Madame Fabienne Plancherel, cheffe du projet, sur les résultats et la mallette d'outils. Ce guide méthodologique présentant toutes les phases de la conceptualisation à la concrétisation mérite de

dépasser les frontières afin de faire bénéficier les acteurs sociaux d'un outil affûté.

2.1.4. Projet « Jeunes adultes entre aide sociale et dispositif d'insertion socioprofessionnelle »

Sous l'impulsion de Dr. Dunya Ackliin Muji, professeure à la Haute école fribourgeoise de travail social, responsable du projet, et de la co-responsable Madame Caroline Reynaud, elle aussi professeure dans cette même école, une équipe de recherche s'est constituée. Elle se compose de scientifiques et de gens de terrain dont Jean-Charles qui est l'un des représentants. Nous avons eu deux rencontres en 2009 pour prendre connaissance des attentes et des implications face à cet engagement dans le comité de pilotage.

Cette recherche vise à saisir les modes d'identification, de définition et de catégorisation des jeunes adultes à l'aide sociale, ainsi que les réponses professionnelles qui en découlent. Le but de l'étude est de mettre à jour les enjeux sociopolitiques et professionnels liés à ce champ d'intervention sociale.

2.1.5. Projet Grand-Places

Toujours sous la coupole de Monsieur Charles De Reyf, Jean-Charles Beaud participe à ce comité de pilotage avec les partenaires tels que le Directeur du Tremplin ou les responsables de la police locale et cantonale ; bref un panel de personnes se souciant du bien-être du citoyen. Atténuer le sentiment d'insécurité sur et autour des Grand-Places est toujours la préoccupation poursuivie, notamment en menant des actions de prévention, en favorisant les possibilités d'activités et peut-être à l'avenir en participant au concours architectural de manière à intégrer l'avis des principaux acteurs concernés, comme les jeunes et les autres citoyens fréquentant régulièrement cet espace public. Nous sommes encore organisés en sous-groupe de travail, la participation au groupe qualité de Vie, découle d'une des stratégies développées au sein du comité de pilotage pour connaître le sentiment du citoyen.

2.1.6. Groupe qualité de Vie

Comme cité précédemment, le groupe qualité de vie est un sous-groupe de travail du comité de pilotage Grand-Places. Sa fonction est très précieuse : elle permet de réunir les jeunes, les services de sécurité, la police cantonale de proximité et les responsables de Fribourg-Centre. Malheureusement, il ne compte toujours pas le balayeur de rue qui entretenait des liens privilégiés avec les personnes squattant sur les Grand-Places. Le partage de sa connaissance avec le milieu concerné et les observations qui en découlent nous ont permis de disposer d'éléments plus diversifiés pour élaborer des stratégies d'actions. Pour d'autres raisons, les jeunes ont aussi de la peine à s'engager sur la durée. Mais je garde l'espoir et reste positif afin que ce groupe conserve cette fonction de faire remonter la réalité aux autorités concernées.

2.1.7. Groupe Bénévolat

Membre du Réseau Bénévolat Netzwerk Fribourg (RBN), REPER a intégré le groupe de travail qui a proposé la charte et l'accord de collaboration de bénévolat. Ces documents ont été acceptés par l'assemblée du RBN et sont disponibles sur leur site internet. REPER participe au projet commun consistant à promouvoir le « Congé-Jeunesse » à Fribourg.

Par ce partenariat, nous revalorisons l'engagement bénévole des jeunes dans des projets et leur délivrons une attestation de bénévolat qui souligne leurs compétences et engagement dans les activités réalisées. Les jeunes la joignent à leur dossier de candidature.

Nous avons utilisé le service d'offre d'emplois bénévole sur le site du RBN. Cette annonce a été visitée plus de 60 fois. La liste des places à repourvoir dans le canton est affichée à notre centre d'accueil.

2.1.8. Groupe Commission Jeunesse Fribourg

REPER est représenté à la Commission Jeunesse de Fribourg, par Daphné Ducrest. Cette commission du Conseil communal est composée de personnes représentatives ou en lien directe avec la jeunesse. Elle a pour mission de soutenir le Conseil communal dans le développement d'une politique de la jeunesse cohérente et coordonnée sur le plan local, en collaboration avec les communes voisines et avec le Canton. La Commission de la jeunesse a pour but d'intensifier les contacts avec la jeunesse. Ceci par de multiples façons, comme par exemple en assurant un rôle consultatif et en fournissant un préavis au Conseil communal pour des projets pouvant concerner des jeunes d'environ 14 à 20 ans habitant Fribourg ou les communes avoisinantes.

2.1.9. Projet de prévention par les pairs « J'Relais »

Le projet « Jeunes Relais » découle d'un triple constat:

- Certains messages de prévention et de réduction des risques n'atteignent pas toujours, ou pas assez rapidement (alertes pilules par exemple), les publics cibles auxquels elles sont destinées. La connaissance de l'offre institutionnelle de soutien à laquelle les jeunes peuvent faire appel lorsqu'ils font face à diverses difficultés est également lacunaire.
- Certains jeunes souhaitent se responsabiliser et agir auprès de leurs pairs comme relais de prévention et de réduction des risques et comme aiguilleurs au sein de l'offre institutionnelle de soutien.
- Les jeunes, à travers leurs réseaux primaires de sociabilité, sont potentiellement à même de diffuser rapidement des informations de prévention et de réduction des risques auprès de leurs pairs et de les orienter au niveau de l'offre institutionnelle d'aide et de soutien.

Partant de ces constats, le projet « Jeunes Relais » entend mettre sur pied un

groupe de jeunes pairs bénévoles, lesquels agiront au sein de leurs réseaux primaires de sociabilité après avoir reçu une formation. L'idée est de provoquer un effet boule de neige, les jeunes relais mobilisant les membres de leur réseau qui pourraient à leur tour diffuser de l'information auprès de leur connaissance. Il s'agit également de détecter de manière précoce des situations individuelles problématiques et de pouvoir dégager des tendances plus générales (monitoring).

Pour concrétiser ce projet, un groupe de pilotage s'est constitué, réunissant deux jeunes intéressés et deux travailleurs sociaux de rue de REPER et de Villars Animation. Pour l'instant, ce groupe s'est chargé de la conceptualisation du projet ; il est prévu qu'il s'occupe également du suivi, de l'évaluation et de l'ajustement permanent de celui-ci, dans le souci d'échanger les informations avec les jeunes relais de manière circulante et dynamique.

Etant donné que la démarche d'aller vers ne va pas de soi et qu'elle peut se révéler délicate, il a été préféré, en tout cas pour ce qui est de la phase pilote du projet, que les jeunes relais s'adressent uniquement aux membres de leurs réseaux primaires avec qui le lien est déjà établi. Un éventuel élargissement de l'action des jeunes relais au-delà de ces réseaux primaires pourrait éventuellement être envisagé dans la suite du projet, ce qui nécessiterait au minimum une formation à cette démarche d'aller vers.

De même, lors de la phase pilote du projet, l'idée n'est pas que ces jeunes se substituent à l'action des professionnels, comme les travailleurs sociaux de rue par exemple, et que les relations d'amitié qu'ils entretiennent avec les membres de leurs réseaux primaires de sociabilité glissent dans des relations d'aide. Il s'agit bien pour ces jeunes de faire office d'aiguilleurs et de relais de prévention, ce qui n'exclut pas pour autant qu'ils déploient des postures présentes aussi bien dans la relation d'aide que la relation d'amitié, telles que l'écoute, la confidentialité, l'empathie. Une formation à l'écoute est d'ailleurs envisagée. Néanmoins, la possibilité d'un élargissement de l'action des jeunes relais à une relation d'aide, suite à la phase pilote, reste ouverte. Il s'agit dans ce projet de donner les moyens aux jeunes de faire leur travail de jeunes relais. Pour cela, différents moyens vont être mis en place : une charte, un suivi par des séances de pointage régulières, ainsi que des formations, des contacts avec d'autres associations et des évaluations régulières, internes et externes.

2.2. Accompagnement de projets de collectivités privées

2.2.1. Projet TPF

Jean-Charles Beaud continue à participer aux séances du groupe de réflexions sur la violence au sein des transports publics. Ce groupe de réflexions existe depuis 2000 et continue à poursuivre les actions de prévention illustrées par le bus se déplaçant de C.O en C.O.

2.3. Statistique des accompagnements de projets auprès des collectivités privées et publiques

Type de projet	Nombre de rencontres	Nature du projet	Temps consacré
Projet/indication	12	Réflexions/actions	45 heures
Bienveillance	6	Réflexions/actions	18 heures
Groupe TPF	4	Réflexions	12 heures
Grand-Places	3	Réflexions	8 heures
Qualité de Vie	7	Réflexions/actions	20 heures
MIS	9	Réflexions/actions	20 heures
Jeunes Relais	15	Réflexions	30 heures
Commission Jeunesse	11	Réflexions	28 heures
Projet Locaux	10	Réflexions/actions	50 heures
Réseau Bénévolat	3	Réflexions/actions	8 heures

3. Coaching

3.1. Accompagnement socio-éducatif

Les travailleurs sociaux ont passablement été sollicités durant cette année par notre public cible à travers cette prestation. Cette offre, qui se défend de toute action coercitive par une libre adhésion des personnes concernées et par le refus d'un quelconque mandat, reste attrayante pour les jeunes. Néanmoins, l'accompagnement socio-éducatif est une prestation qui se complexifie d'année en année en fonction des problématiques soulevées. Il en résulte une approche toujours plus ciblée sur le réseau du jeune, avec les différents partenaires, notamment, et depuis 2009, avec les services d'aide et le monde psychiatrique. Durant cette année 2009, nous n'avons pas remis en question ce mode d'intervention pour les travailleurs sociaux de rue. Par contre ouvrir cette prestation dans le cadre d'un mandat, au niveau de la permanence éducative d'accueil, fait partie de notre questionnement actuel. La mise en place de ce nouveau cadre fera éventuellement partie de nos perspectives futures.

3.1.1. Projet « Travail avec Mandat »

Pendant plusieurs années, les travailleurs sociaux du secteur « Rue et Réalisations » travaillaient en respectant au maximum les principes de l'Association REPER, malgré des sollicitations d'accompagnements avec mandat. Par la spécificité de cet accompagnement sans mandat, les jeunes expérimentaient un accompagnement socio-éducatif différent de ce qu'ils connaissaient auparavant. Ainsi, les jeunes suivis par les travailleurs sociaux, de manière individuelle ou faisant partie d'un de nos programmes, se sentaient mieux respectés dans leur intégrité et un lien de confiance mutuel pouvait se créer afin de permettre un travail constructif.

Néanmoins, en refusant le travail avec mandat, l'équipe des travailleurs sociaux du secteur n'était pas totalement satisfaite de ses prestations, car elle « mettait de côté certains jeunes en difficulté ». Dès lors, à titre exceptionnel et expérimental, les travailleurs sociaux de la permanence « Accueil et Réalisations » ont travaillé avec des mandats émanant d'acteurs sociaux, par exemple le tribunal des mineurs. Ces accompagnements spécifiques avaient nécessité une clarification au préalable des conditions de collaboration. Suite à ces diverses collaborations, l'équipe des travailleurs sociaux de la permanence sociale d'accueil s'est questionnée sur la pertinence d'une collaboration plus officielle avec les différents acteurs intervenants dans l'accompagnement socio-éducatif de jeunes, c'est-à-dire un travail avec mandat. Le but est de placer le jeune au centre de nos intérêts pour l'aider à traverser un moment difficile tout en respectant les valeurs véhiculées par REPER et en répondant aux critères de collaborations du réseau.

En nous référant à nos expériences antérieures, nous avons listé de manière non exhaustive les partenaires du réseau pouvant bénéficier de notre soutien: parents, assistant social, tuteur, curateur, psychologue scolaire, médecin, enseignant, éducateur, juge des mineurs, médiateur, etc. Afin de respecter au mieux les valeurs et les principes de travail de l'Association REPER, et de ce fait, son public cible, les travailleurs sociaux de la permanence éducative d'accueil souhaitent proposer au réseau la prestation accompagnement socio-éducatif avec mandat dès 2010.

3.1.2. Témoignage de jeunes

« Bonjour ! C'est J. alors moi j'ai pas envie de faire plaisir à ma maman donc je vois pas pourquoi je parlerais avec mais je pense que j'ai pas alors je m'en fou... Prenez la décision avec ma mère... »

« Hello, j'ai craquer ! Mes larmes ont enfin coulées non de dieu de bordel de merde sa fait du bien... A nouveau libre de tous sentiments et remord ! Trop beau »

« Oh !Manu mille pardon car jme suis levé mon natel ma jouer un mauvais tours, 2solée 2t'avoir perdre ton temp encore une fois pardon jle voulué vraimeten pardon manu »

« En fait au passage j'vei chercher le 10juillet mon cfc ! »

« Merci pour tout mai on continuera à s'voir non ? Promis ? J'suis fiancé ! T'en pense quoi ? Franchement »

« Hello ca va moi super bien je suis heureux j ai enfin mon studio »

« Salut. Faudrai qu'on fasse un budget voir si ca serais vivable moi et F. dans l'appart avec le bébé et lundi au vendredi et le week chez elle. On peut faire ca le 9 ? Seul compromis que l'ai réussi à avoir avec elle. Ensuite elle est ok qu'on en reparle et qu'on se remette ensemble... »

« Salut c'est B., la fille qui est venue te parler après la conférence de hier, pour pouvoir parler parce que les psy je peux plus. Euh j'aimerais vraiment prendre rendez-vous, mon problème est assez urgent et je veux pouvoir le régler au plus vite... Dis moi dès que tu à un moment, c'est mon numéro, tu peux me joindre n'importe quand ! Merci beaucoup à bientôt »

3.2. Accompagnement de projets de jeunes

3.2.1. Projet Festi 4

Rappelons que la finalité posée au début du projet était de contribuer non seulement à l'autonomie des jeunes, mais également à l'autonomie du projet Festi Grand-Places lui-même. En effet, après quatre ans d'accompagnement de la part de REPER, l'idée était de favoriser un envol progressif du nid originel vers d'autres horizons.

Afin de tendre vers cette finalité, les objectifs suivants ont été posés :

- donner la possibilité aux jeunes d'utiliser et de développer leurs compétences
- favoriser des liens constructifs entres jeunes
- favoriser une appropriation de stratégies par les pairs
- donner accès aux connaissances nécessaires par la formation des jeunes
- favoriser l'accès au réseau
- favoriser l'auto-organisation des jeunes pendant les réunions
- créer une structure juridique soutenance

Des indicateurs ont été posés pour évaluer l'atteinte ou non des objectifs (cf. bilan détaillé).

Perspectives futures :

Au niveau de l'organisation, une structure sous la forme d'une double présidence semble judicieuse. En effet, la conduite globale d'un événement comme un festival est trop conséquente pour un seul jeune. Chaque jeune serait accompagné par un coach, qui serait introduit dès le début du projet. Au niveau du réseau, des liens avec d'autres festivals semblent être une bonne idée, pour échanger bons plans, erreurs à ne pas commettre et réseaux utiles.

La structure planifiant le temps de travail pour les bénévoles est à reconduire ; il faudra par contre intégrer un emploi du temps incluant des pauses plus régulières pour les responsables. Afin de garantir une participation encore plus grande des jeunes aux rangements, il serait indispensable d'en mobiliser le double pour espérer en avoir le nombre nécessaire.

L'appui à l'auto-organisation : richesses et limites

En ce qui concerne la conduite globale du projet, cette quatrième expérience a mis en valeur les richesses et les limites de l'appui à l'auto-organisation. Très concrètement, dans cette démarche, le comité de l'association de jeunes est décisionnaire, le coach ayant un rôle de consultant, conseil, vision globale, mise en réseau et médiation.

Cette stratégie de coaching, qui se fonde sur la capacité d'un collectif et qui a trouvé par lui-même des réponses à ses besoins, est efficace tant que le contexte est favorable... Alors se développe une intelligence collective extrêmement créative et efficiente. Cependant, si un certain nombre de facteurs négatifs se cumulent (difficultés relationnelles, manque de disponibilité des jeunes, stress trop grand etc.) Il s'avère alors judicieux de plutôt passer à la co-construction.

Une dernière limite de l'appui à l'auto-organisation concerne la prise de responsabilité qui pourrait mettre les jeunes dans une situation difficile. Par exemple, s'il y a risque financier et juridique, la responsabilité doit être assumée conjointement par les accompagnateurs et les jeunes, notamment par le biais de doubles signatures.

Ce festival a un grand potentiel et a encore besoin, de l'avis des jeunes et des coachs, d'un accompagnement adulte, dans une co-construction basée sur la responsabilité partagée.

Des jeunes ressources

A nouveau, l'alchimie entre le dynamisme de la jeunesse, le professionnalisme de l'accompagnant et une réelle volonté politique a fait ses preuves. Les jeunes, s'ils sont correctement encadrés, peuvent être une ressource pour la collectivité. (voir la synthèse du bilan de Joël Schneider, que vous pourrez consulter prochainement sur notre site)

3.2.2. Projet Manga

En octobre 2008, le projet Manga est né sous l'initiative de Jonathan, qui est venu à REPER avec le souhait de partager sa bibliothèque Manga avec les usagers du centre. Suite à sa demande, nous l'avons soutenu pour organiser un projet autour de ce thème. Nous avons donc organisé une première réunion pour voir l'intérêt des jeunes et ce qu'ils souhaitaient développer par rapport au thème Manga. Une vingtaine de jeunes étaient présents et ont fait part de leur intérêt pour un atelier création de costumes Manga, d'un atelier graphisme et d'un atelier danse Hip-Hop asiatique. Tous ont été séduits par l'idée d'un spectacle final. D'octobre 2008 à avril 2009, nous avons mis en place à raison d'une fois par semaine un atelier de couture et de graphisme avec des intervenants professionnels et un atelier de danse autogéré. Jonathan a installé à l'Accueil une bibliothèque Manga avec un décor approprié. Quatre réunions ont eu lieu avec tous les participants afin de réunir les idées pour les flyers, l'affiche du spectacle, l'organisation et la décoration du spectacle final. Jonathan a été le responsable du projet et a conservé un fil rouge avec les divers groupes. Le spectacle final a eu lieu le 2 mai 2009. Un souper

canadien réunissant les participants a eu lieu le 28 mai à REPER.

3.2.3. Projet Compact Disc (CD) sur le thème de « La Migration »

Ce projet Compact Disc ou projet CD est né en automne 2009 de l'impulsion de certains usagers qui utilisent l'offre « Atelier Studio Musique » durant nos permanences éducatives d'Accueil. Ce projet est co-construit avec huit jeunes. C'est-à-dire que les jeunes sont acteurs de toutes les étapes, de la réalisation d'un dossier de présentation, du budget, de la conception de textes à l'enregistrement du CD (choix de la pochette, titre du CD, choix du studio, etc.), en passant par d'éventuels concerts promotionnels. De plus, le thème de « La Migration » correspond à un des objectifs cantonaux développé par le Département de la Santé et des Affaires Sociales du canton de Fribourg dans le champ de la promotion de la santé et de la prévention des addictions. À travers ce sujet, les jeunes veulent notamment faire passer un message de tolérance et montrer à leurs auditeurs « qu'il y a plein de gens qui souffrent, qui vivent mal et qu'il ne faut pas se plaindre pour un rien ».

À l'heure actuelle, le projet se poursuit et il va prochainement être soumis au Service de l'Enfance et de la Jeunesse pour une demande de financement. La finalisation du projet est prévue pour l'automne 2010 (sortie du CD, promotion radio et presse locale, concert du collectif).

3.2.4. Association Jeunesse Grand-Fribourg

Toute jeune association, les membres de la Jeunesse Grand-Fribourg poursuivent l'ambition de récolter des fonds pour financer des projets futurs. Une équipe s'est organisée pour une vente lors du marché un samedi matin. Ils ont conçu leurs friandises et leurs pains eux-mêmes en sollicitant leur réseau. Par les cotisations des membres et les bénéfices de la vente, l'association peut poursuivre son but qui est de réunir tous les jeunes sans discrimination raciale, politique et confessionnelle afin de favoriser la réflexion, aussi bien que la création et la distraction. Ils participent tous à la vie de la société. Le soutien de REPER s'est défini comme ressource et comme lieu de rencontre pour les réunions. Le groupe recherche des jeunes motivés.

3.2.5. Statistiques des accompagnements socio-éducatifs

Usagers		Type de la demande	Fribourg
Total des accompagnements	1396	Santé	12%
Accomp. groupes de jeunes	94	Relationnel	28%
Accomp. de parents	187	Administration	5%
Accomp. de professionnels	23	Logement	3%
Acc. Garçons	643	Médiation	1%
Acc. Filles	449	Famille	10%
		Dépendance – addictions	7%
CH*	648	Emploi	10%
Migrants*	444	Formation	10%
< 18 ans*	818	Coaching projet	8%
18 à 30 ans*	182	Juridique	2%
> 30ans*	40	Violence	3%
		Autres	1%
Villes Fribourg et Romont	74%	Lieu du contact	
Hors-ville	26%	Centre Reper	35%
		Cafés, pubs	20%
avec emploi	41%	Rue, gare	34%
sans emploi	31%	Rassembl., concerts	2%
en formation	28%	Apparts, squats	8%
		Autres	1%
sans formation	24%		
avec formation	76%		

*données correspondant aux accompagnements individuels (garçons + filles)

3.3. Expertise pour professionnels et collectivités

Nous attachons une importance particulière à cette prestation. La durée et la nature de ces contacts sont diverses et variables. Les entretiens ponctuels peuvent être unique ou s'étaler sur toute l'année. Nous avons pu offrir à nos différents partenaires locaux et hors canton une expertise sur les thématiques suivantes :

- implantation du travail social de rue sur le Tessin
- typologie et comportements des groupes de jeunes fribourgeois
- déclinaison de nos prestations du secteur sur le terrain
- comment optimiser des synergies avec le réseau social
- les valeurs et méthodes de travail du secteur
- la création d'une association
- la manière d'améliorer les démarches partenariales avec les membres du réseau

3.4. Suivi de personnes en situation de formation

Ce point révèle bien une des stratégies institutionnelles et les valeurs qu'elle défend. REPER a toujours bien accueilli et favorisé les formations post grade. L'association défend par là le respect envers notre public cible en proposant des personnes qualifiées pour tenter de répondre à leurs besoins. De plus, les exigences pour exercer notre fonction de travailleur social en milieu ouvert sont toujours plus élevée et requièrent de rester informé des nouvelles pratiques afin d'en faire bénéficier nos partenaires et le public cible. L'institution continue d'offrir des possibilités de se

former en cours d'emploi afin d'avoir les bases nécessaires pour exercer cette profession. Les places de stage en milieu ouvert ne sont pas légion. Il est donc bien que l'institution continue à nous soutenir dans l'accueil et le suivi des personnes en situation de formation.

3.3.2. Statistiques des personnes en situation de formation

nature de la formation	nombre de personnes	nombre de rencontres	temps consacré
Stage découverte (Durée : de 2 à 5 jours)	3 personnes Gaël,Zoé, Lucas	15	30 heures
Stage probatoire (Durée : de 4 à 6 mois avant l'entrée d'une formation)	1 personne	3	6 heures
Stage ECG (Durée : 2 semaines)	1 personne	7	36 heures
Stage HES-TS (Durée : 22 semaines)	3 personnes	65	130 heures
Formation HES-TS (Durée de 4 ans en cours d'emploi)	1 personne	10	20 heures
Formation ARPIH (Durée de 3 ans en cours d'emploi)	1 personne	12	24 heures

4. Permanences

4.1. Permanence sociale de rue

Vie de la rue 2009

L'année 2009 illustre parfaitement une des caractéristiques du travail social de rue, c'est-à-dire la recherche continue d'un équilibre entre la présence dans la rue et les accompagnements qui en découlent. En effet, les permanences de rue sont à la base de la démarche d'aller vers, mais elles ne sont pas une fin en soi. Elles ont pour objectif de rentrer en relation avec les jeunes afin de faire émerger leurs demandes, ce qui se traduit généralement par un accompagnement socio-éducatif de l'utilisateur ou par des suivis de projets individuels ou collectifs. Ainsi, s'il peut arriver que les travailleurs sociaux de rue soient pour un temps plus impliqués dans les accompagnements, il est important de veiller à ce qu'un minimum de permanences de rue soient assurées, jusqu'à ce que la vapeur s'inverse.

Pour l'équipe des travailleurs sociaux de rue du secteur RR, ce mouvement de balancier s'est concrétisé en 2009 par deux phases. La première a été marquée de manière significative par le projet Festi'Grand-Places, qui est né de rencontres avec des jeunes dans la rue. Celui-ci a demandé une grande implication en termes d'accompagnements, aussi bien du projet en lui-même que des projets de vie de ses jeunes organisateurs. Le travailleur social de rue référent a ainsi consacré beaucoup de son temps à soutenir ce projet, ce qui a permis à la quatrième édition de ce festival d'avoir lieu sur trois jours.

Le choix d'investir beaucoup de temps dans ce projet a été pris sachant que cette édition serait la dernière que Reper co-construirait avec les jeunes, dans l'idée de les amener à une auto-organisation pour les éditions futures, mais aussi pour respecter le mouvement du balancier. C'est pourquoi une deuxième phase a consisté en une plus grande présence dans la rue, le temps qui avait été dégagé pour ce projet ayant été réinvesti en terme de permanences de rue.

Bien qu'un temps conséquent ait été consacré à des accompagnements de projets, l'équipe des travailleurs sociaux de rue a pu continuer d'assurer une qualité et une quantité sur le plan des accompagnements socio-éducatifs : écoute active et conseil, informations et orientation, mises en place de réseaux et démarches auprès de ceux-ci (familles, médecins, psychiatres, curateurs et tuteurs, assistants sociaux, juges, etc.). En 2009, ces accompagnements ont de plus en plus souvent été sollicités par des jeunes qui bénéficiaient d'un suivi psychiatrique dont ils se disaient peu satisfaits. La disponibilité et l'approche spécifiques offerte par le travail social de rue semblent correspondre aux besoins de ces jeunes. Ainsi, cette tendance en hausse pose la question de savoir si des réponses psychiatriques sont apportées à des problématiques qui sont en fait d'ordre éducatif.

Par ailleurs, l'approche communautaire continue également de mobiliser les travailleurs sociaux de rue de Reper à travers leur participation à différents groupes de travail et de réflexion.

4.2. Permanence éducative d'accueil

En 2009, les permanences éducatives d'accueil ont été ouvertes à 127 reprises les mardis de 17h00 à 20h30, les mercredis et jeudis de 16h00 à 20h30. Les jeunes âgés de 14 à 25 ans que nous avons côtoyés ont pu recevoir de la part de toute l'équipe des permanentes et des permanents une écoute, une orientation, un conseil, un soutien lors de leurs visites en permanence, lors d'accompagnements socio-éducatifs ou d'accompagnements de projet de jeunes, lors de nos programmes de formation ou de prévention et lors de nos visites dans les Ecoles.

Cette année, nous avons eu un renouvellement constant de nouveaux jeunes qui ont découvert nos offres grâce au bouche-à-oreille, via notre site Internet, via le programme mensuel de nos activités qui est diffusé dans les Ecoles, Foyers ou tous autres lieux fréquentés par les jeunes, via nos programmes de formation ou de prévention, sans oublier Facebook.

Chaque permanence éducative d'accueil est différente selon la fréquentation et la dynamique de la soirée, mais nous constatons en règle générale qu'il y a une très

bonne ambiance et un bon échange entre les jeunes ainsi qu'entre les jeunes et les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales. Ce qui va se dire et se jouer dès les premières minutes (les premiers regards, les premiers mots et durant les présentations) constitue des premières impressions chargées d'émotions qui peuvent s'avérer capitales pour la suite. Cette rencontre, il s'agit non seulement de vivre cette rencontre intensément (concentration) mais également de la provoquer. Pour se rencontrer, il est nécessaire d'être deux à le désirer. Or, ce désir ne va pas de soi chez l'adolescent « qui en a vu d'autres », qui peut-être n'a plus confiance dans les adultes, pas plus qu'en lui-même ou en son avenir. Le principe de non-directivité ne convient pas à ces adolescents car elle les renvoie à leurs incertitudes et à leurs doutes. De plus, il ne leur donne pas l'envie d'aller plus loin ou d'aller vers l'Autre...

Dès lors, pour nous, travailleurs sociaux, aborder la rencontre en tenant compte des difficultés, minimiser les risques d'adopter une position ou au contraire idéaliser ce qui va se jouer dans l'accueil ne permet pas d'offrir un accueil optimal. Rien ne peut vraiment être préparé avant une rencontre. Au-delà de l'expérience professionnelle et des techniques d'entretien, une rencontre est avant tout un partage entre deux êtres humains marqués par des particularités propres. C'est pourquoi, une rencontre ne ressemble jamais à une autre... Chaque jeune a sa façon d'exprimer sa souffrance et son mal-être. Chaque permanent-e de l'équipe « Rue et Réalisations » a aussi sa propre personnalité, ses points forts et faibles, ses valeurs. C'est ici que commence alors à se jouer la relation.

Perspectives futures

Garantir nos trois soirées d'ouverture de nos permanences éducatives d'accueil ainsi que la création d'un nouveau design pour notre programme mensuel.

4.3. Statistiques des prestations 2009

Prestations auprès des jeunes	Fribourg		Romont	
	nbre de jeunes	nbre de passages	nbre de jeunes	nbre de passages
Permanence éducative d'accueil et ateliers en promotion de la santé pour les 14-25 ans	498	2593	360	2567
Permanence éducative d'accueil et ateliers en promotion de la santé pour les 12-13 ans	13	130	32	178
Programme de prévention et de formation (F3+, Sortir Ensemble Et Se Respecter)	70	490		
Accompagnement de projets de jeunes	95	587	51	567
Permanence sociale de rue*		4872		1693

*La permanence sociale de rue sur Fribourg est assumée par 4 travailleurs/euses et par un travailleur social hors murs sur Romont. Le nombre d'individus différents ne paraissent pas dans ces données statistiques.

5. Programme et atelier de promotion de la santé et de prévention

5.1. Programme de prévention: SEESR

Ce programme est destiné à prévenir les comportements abusifs et à promouvoir des relations saines dans les fréquentations amoureuses ou amicales. La violence et l'incivilité étant au cœur du débat actuel, ce programme de prévention et de promotion des relations saines nous a semblé dès lors adéquat pour mener notre travail de prévention auprès de jeunes adolescent(e)s pouvant être confrontés à ce genre de problématiques. À travers des activités amusantes et des échanges, ce programme propose des outils pour aider les adolescents(e)s à partir du bon pied et à résoudre les difficultés qui peuvent se présenter dès les premières fréquentations amoureuses. Une cinquantaine de jeunes ont suivi les programmes proposés durant cette année 2009.

5.2. Programme de formation : F3 et F3 Plus

Nous sommes régulièrement sollicités par des jeunes pour les aider à préparer un curriculum vitae, une lettre de motivation ou un entretien d'embauche. Partant de ce constat, nous avons décidé de leur proposer F3, une formation aux techniques de recherche d'emploi sur trois journées. Cette formation leur permet d'être sensibilisé sur les attentes du monde professionnel, d'acquérir les outils nécessaires à la recherche d'une place de stage, d'un apprentissage ou d'un emploi, de développer une meilleure confiance en soi. Ce programme s'adresse aux jeunes qui sont scolarisés en 2^e et 3^e années de CO, ainsi qu'à des jeunes âgés de moins de 25 ans qui ont terminé leur scolarité et qui sont à la recherche d'un apprentissage ou d'un emploi

Les participants à ce programme sont à 80% des jeunes migrants/es. Lors des précédents F3, nous avons constaté que ces jeunes sont souvent peu soutenus par leur famille dans leurs démarches par manque d'information sur les formations possibles et sur l'importance d'une formation de base, ou encore en raison de difficultés familiales ou de compréhension de la langue. C'est pourquoi nous avons souhaité développer le programme F3 Plus pour les jeunes migrants en impliquant davantage la collaboration des parents de la manière suivante : séance d'information à l'intention des parents et des jeunes avant le programme F3, entretien familial exigé, avec interprète si nécessaire, possibilité d'effectuer l'entretien familial au domicile ou à REPER.

En 2009, six jeunes ont participé au programme F3 Plus et 30 jeunes ont participé au programme F3.

5.3. Les Ateliers d'expression, de création, sportifs

La présence des jeunes aux Ateliers a connu des fluctuations importantes. Celles-ci dépendent principalement du rythme des congés scolaires et de la météo. D'une manière générale, les vacances scolaires, les approches de week-end (vendredi

soir), et l'approche de l'été quand il fait beau et que les journées durent plus longtemps, correspondent à une baisse de fréquentation significative des Ateliers. Ces fluctuations sont plus ou moins prévisibles et donc planifiables. Autre constat, les jours les plus fréquentés correspondent aux Ateliers les plus populaires (Break I, Break II, Boxe éducative). Les ateliers d'expression socioculturels constituent le principal vecteur de l'Accueil. La grande majorité des jeunes présents à l'Accueil sont des jeunes fréquentant nos différents Ateliers. Si l'on fait référence aux objectifs institutionnels, nous sommes réellement dans une approche globale et non spécifique axée sur le renforcement des facteurs de protection et la promotion des ressources.

L'outil principalement utilisé avec la population des Ateliers est logiquement l'animation socioculturelle. Quand les jeunes des ateliers s'attardent à l'Accueil, les thèmes de discussions généraux concernent principalement des activités socioculturelles (Hip Hop, Sport, Musique etc.). Par contre, l'information préventive et les accompagnements socioéducatifs sont de plus en plus sollicités par cette population majoritaire. Les liens tissés entre les permanents et les jeunes des ateliers débouchent sur des démarches d'accompagnement. Ces accompagnements concernaient des problèmes relationnels, amicaux, la gestion des ateliers, du temps libre et des démarches de travail. Les ateliers peuvent être le lieu d'un suivi, notamment par le biais des évaluations interactives. Le tableau de bord laisse une trace positive de certaines de ces évaluations. La qualité de ces dernières dépend de l'investissement des permanents. Un suivi trop peu conséquent peut avoir des répercussions négatives sur la fréquentation et la dynamique des ateliers par les usagers ou des problèmes relationnels entre les intervenants et leurs élèves. L'équipe, durant les colloques hebdomadaires, a fait pareille constatation, notamment en fin d'année. L'outil "Evaluation Atelier" peut être utilisé avec une plus grande cohérence, notamment en matière de régularité et de qualité d'échange au moment de l'évaluation.

5.4. Atelier Santé : Photo-Valorisation

"Le visagisme met en évidence ce qu'un visage a d'unique". " Il n'y a pas de femmes sans beauté, il n'y a que des beautés qui s'ignorent". *Fernand Aubry, 1907-1973, maquilleur, créateur de cosmétique.*

Les thèmes abordés durant l'Atelier Photo-Valorisation ont été l'hygiène des cheveux, des dents, du visage, du corps en général, le Look et l'attitude. Les jeunes participant à cet Atelier ont choisi une photo qui représente une personne qu'ils aiment bien pour ce qu'elle représente, ce qu'elle dégage ou pour son Look ou son attitude. Sur la base cette photo choisie, nous leur avons fait prendre conscience que les photos de mode et de stars sont à 99% truquées: gommage, allongement des jambes, multiples retouches pour donner l'illusion d'un corps « parfait ». Grâce aux conseils de maquillage et de look, chaque jeune a pu découvrir qu'il ou qu'elle pourrait aussi faire la couverture de magazines! L'accent est mis sur leurs propres atouts puis une mise en scène est programmée et chaque jeune individuellement profite d'une séance photos (portrait, en pied, c'est selon ses désirs). Douze garçons et vingt-six filles ont participé en 2009 à cet Atelier Santé

6. Ateliers et programmes hors mandat DSAS

6.1. Antenne Romont REPER

Depuis ses débuts, REPER Romont a été victime de son succès. Les jeunes s'y rendaient de manière spontanée et aléatoire, afin de profiter des infrastructures et des activités proposées. Les usagers profitaient de passer un moment, afin de se rencontrer, de partager un goûter et d'échanger entre eux ou avec l'éducatrice sociale en sollicitant un entretien, une aide ou un conseil. Malheureusement, le nombre de jeunes fréquentant le centre était trop conséquent par rapport à la qualité des offres que REPER peut offrir. Par conséquent, l'équipe éducative de REPER a dû prendre des décisions afin d'équilibrer ses prestations vis-à-vis des jeunes. Depuis la réouverture du centre en août, l'organisation de l'accueil a été modifiée pour pouvoir offrir une meilleure qualité d'accueil, et ce au détriment de la quantité de jeunes, ainsi que pour donner la possibilité de venir au centre pour déposer un projet, solliciter un entretien ou de trouver un endroit pour y organiser des soirées à thèmes. Durant l'automne, le centre a accueilli des soirées citoyennes (soirée d'Halloween, exposition, inauguration d'un studio de musique et un concert). Cette nouvelle formule en est encore à ses balbutiements car les jeunes doivent retrouver leurs marques respectives. Ce changement est toujours axé dans ce continuum éducatif de PIERRE BRISSON de « faire avec » et non de « faire pour » les jeunes.

Le fonctionnement du centre a subi plusieurs changements au cours de l'année 2009. Tout d'abord, le nombre d'heures effectuées devenait trop conséquent par l'éducatrice sociale et l'équipe éducative a décidé de fermer la permanence du dimanche après-midi. Ainsi, depuis début juin, le centre est fermé le dimanche. A la rentrée, la décision de supprimer la permanence du mercredi après-midi est prise, car le constat est que très peu de jeunes de 12/13 ans viennent au centre. La suppression de la permanence permet de dégager du temps pour les entretiens éducatifs et les accompagnements de projets qui ne sont pas gérables durant les permanences.

Le fonctionnement actuel du centre se décline de ne plus être dans une mission de gardiennage mais dans une présence éducative. Ainsi, l'équipe a demandé aux jeunes de ne venir au centre que s'ils souhaitent « faire quelque chose ». Cette formule ne prive aucun jeune de l'entrée au centre, mais ils doivent s'annoncer, par exemple pour jouer au Baby-foot ou au billard. Ainsi, s'il y a déjà trop de monde au centre, Rachel Descloux leur demande de venir à un autre moment où elle pourra garantir un accueil respectueux et cadrant, ainsi qu'une présence éducative.

Les permanences sociales de rue en ville de Romont se sont poursuivies par la présence régulière d'Emmanuel Fridez, notamment le mercredi et le vendredi en fin d'après-midi et en soirée. Le lien développé par l'éducateur de rue avec les jeunes se révèle de jours en jours plus pertinent et précieux, pour entrer dans différentes problématiques soulevées par les jeunes et les autorités. En effet, les jeunes continuent à se confier de plus en plus aisément à lui, et ce même sur des aspects sensibles qui sont de l'ordre du délit. De part sa présence régulière et sa visibilité dans la rue du chef-lieu, Emmanuel Fridez soigne, entretient et crée des liens toujours plus étoffés et pertinents avec les autorités, les partenaires de la région et surtout les jeunes. Des projets commencent à voir le jour de part la mobilisation des

jeunes, notamment un projet de locaux en gestion accompagnée mis en place avec des jeunes de Romont et Fribourg, le carnaval, la fête de la St-Nicolas, etc.

De plus en plus, l'éducateur de rue est sollicité car il répond à une demande qui est bien présente et qui émane aussi bien des jeunes, des parents que des services de la région. Il permet de faire le lien entre le monde des jeunes, celui des adultes et des autorités, afin que ces différents mondes puissent se rencontrer, se comprendre et surtout vivre ensemble. Le travail principal et prioritaire du travail social de rue est de mettre du lien entre les choses et principalement entre les personnes. Durant toute l'année, beaucoup de jeunes ont sollicité des accompagnements socio-éducatifs sur des thématiques aussi variées que complexes. Le travail social de rue nécessite de se construire dans la durée et en partenariat avec les personnes concernées par le phénomène « jeunes ».

6.2. Duo éducatif

Le fait d'avoir ce duo éducatif entre une éducatrice qui est à l'accueil au centre et un éducateur de rue qui gravite autour permet d'atteindre une palette de jeunes impressionnante et de répondre aux différentes sollicitations. Le couple éducatif permet aux jeunes de choisir la personne à qui ils souhaitent se confier. Dans cette idée de « In and Out », lorsque les jeunes ont un grief contre le centre, c'est éventuellement vers l'éducateur de rue qu'ils peuvent se retourner, afin de dire leur malaise, leur rancune ou leur désaccord. C'est une offre qui est utilisée et qui permet de régler les conflits plus rapidement, car les choses peuvent se dire et l'information circuler, bien entendu dans les deux sens.

Texte des jeunes

« REPER est un lieu convivial où une multitude d'activités gratuites sont proposées. Chaque moment est apprécié. C'est un rendez-vous que l'on ne manquerait qu'en cas d'extrême urgence. C'est dommage qu'avec le changement de fonctionnement du centre, certains jeunes ne viennent plus. »

Mélodie et Kevin

7. Participation à des formations organisées par des tiers

Durant cette année, nous avons animé des journées de formations dans différents sites et domaines liés à notre pratique professionnelle.

7.1. Formation HES-Santé

Dans le cadre d'une intervention sur le thème du cannabis, Emmanuel Fridez a rencontré deux classes d'étudiants sur une période de 4 heures (deux fois deux heures). Cette formation a permis aux étudiants une première sensibilisation quant à ce phénomène, notamment au niveau théorique, illustré par des exemples rencontrés par le biais du travail social de rue. Les étudiants ont été très participatifs et enthousiasmés par cette intervention, d'une part par la proximité des exemples, et d'autre part par les problématiques soulevées sur le sujet. Un élément aussi surprenant qu'interrogatif pour l'intervenant, fut de constater, dans cette mouvance de banalisation par les jeunes du phénomène cannabis, la méconnaissance de ce produit.

7.2. Formation HES-Travail Social

Durant cette année, Jean-Charles a donné un jour de formation sur le travail social de rue avec Adrien Oesch, animateur social de Rue à Villars-sur-Glâne au moment du cours.

La thématique abordée s'est portée sur les jeunes marginalisés et en cours de marginalisation. Ils ont profité de sensibiliser les étudiants sur les enjeux politiques et leurs influences dans l'exercice de leurs fonctions respectives. Ils ont aussi abordé les méthodes de travail et les valeurs du travail social de rue en s'inspirant de la charte suisse des travailleurs sociaux hors murs. L'éthique, les méthodes de travail et la présentation des différents groupes de jeunes côtoyés dans leur pratique furent les points essentiels abordés durant cette journée de formation.

Par ailleurs, depuis 2008, Emmanuel Fridez intervient dans le cadre d'une formation à la HES-TS auprès d'étudiants engagés dans la filière service social en présentant un projet d'insertion socioprofessionnel qui s'intitule : le 18-30 ans. Cette formation s'inscrit dans un cadre plus large qui porte sur le thème suivant : Profession, organisation des institutions d'aides sociale, collaboration et interprofessionnalité. Une vingtaine d'étudiants ont pris part à cette formation. Une bonne dynamique et beaucoup d'interventions ont permis à ces étudiants de comprendre la complexité de la mise en place d'un projet dans notre champ de travail. Cette formation a été particulièrement appréciée, notamment pas le fait qu'un intervenant leur présentait un projet qui n'a pas encore pu être mis en place, et par là même d'en comprendre les difficultés et les enjeux.

7.3. Formation SEESR à la HEP, Fribourg

Kathya Di Marco et Emmanuel Fridez ont donné trois journées de formation à six intervenants du milieu scolaire (enseignant, psychologue, éducateur social) les 28, 29 et 30 octobre 2009. Les différentes étapes du programme de prévention SEESR sont conçues pour encourager les jeunes à des changements d'attitudes et de comportements ainsi qu'à activer des compétences positives ou en acquérir de nouvelles. Par ailleurs, le programme a également pour objectif la prévention précoce des violences intimes. Les principaux atouts de SEESR se sont révélés être sa qualité pédagogique et son caractère interactif. Ce programme fonctionne très bien, selon notre expérience, dans des groupes de jeunes d'origines nationales et culturelles très diverses (Suisse, Europe, Balkans, Afrique, Asie et Amérique latine).

À travers des activités amusantes et des échanges, ce programme propose des outils pour les aider à partir du bon pied et à résoudre les difficultés dès les premières fréquentations. Ce programme a également comme objectif la prévention précoce des violences intimes. Les comportements abusifs, surtout de nature verbale et émotionnelle, tendent à être banalisés par les jeunes. Ce qui n'est pas sans lien avec l'adhésion à des stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes. C'est pourquoi, il se prête au contexte scolaire. Nous proposerons à nouveau cette formation à la HEP les 12, 13 et 14 juillet 2010.

7.4. Formation école aspirant police cantonale

Durant ce temps de formation, nous avons eu une opportunité supplémentaire de présenter le travail social de rue. Ce travail de sensibilisation, de présentation et de formation est utile et essentiel, d'autant plus que nous allons certainement travailler en partenariat avec une partie des personnes présentes durant l'exercice de nos fonctions dans le champ de nos interventions respectives. Il nous apparaît primordial, dans une démarche partenariale, que les futurs policiers connaissent notre manière de travailler ainsi que nos principes de travail. En effet, l'occasion de préciser le sens de nos actions à d'éventuels partenaires est essentiel pour le maintien d'une prestation de qualité à l'égard de nos bénéficiaires.

Dans l'ensemble, cette formation a été fort appréciée par l'auditoire. Elle a nourri aussi une somme de frustrations au niveau du temps consacré, notamment par rapport aux problématiques et questionnements soulevés par les participants. Pour 2010, nous sommes dans la réflexion sur la faisabilité de toute une matinée de formation.

7.5. Formation police cantonale de proximité

Durant les quatre après-midi de formation, Jean-Charles Beaud a eu l'occasion de présenter les différentes facettes du travail social de rue, en axant sur les différentes stratégies, les méthodes de travail hors murs et les valeurs que défend REPER pour remplir sa mission institutionnelle. M. Beaud a donné cette formation en co-animation avec Monsieur Medhi Messadi. Ce dernier a présenté la prévention urbaine et les méthodes de travail qui en découlent.

Cette présentation du travail social de rue en duo s'est déroulée sur deux niveaux. Le niveau méta, présenté par M. Messadi, de part sa place au conseil européen de l'éducation et de par son expertise sur les comportements et attitudes des jeunes en France. Et le niveau micro-social a été présenté par M Beaud, sur les réalités locales des jeunes, notamment sociales et comportementales.

La centaine de personnes présentes issues de la police cantonale de proximité ont pu bénéficier d'une information sur les thèmes suivants :

- les différences entre un agent de sécurité urbaine et un éducateur de rue
- les différentes réalités sociales des jeunes suisses et français
- l'influence politique sur l'action sociale et policière
- la typologie des groupes de jeunes fribourgeois et français.

Pour conclure, cette formation fut riche d'enseignements. La co-animation a permis de présenter différentes stratégies d'actions en milieu ouvert et de faire la distinction entre la fonction d'un agent de prévention et d'un éducateur de rue. En effet, encore trop souvent l'éducateur de rue est instrumentalisé par le politique ou cantonné dans un rôle répressif. Les effets de telles formations nourrissent les démarches partenariales en améliorant la connaissance réciproque de nos différents pôles de compétences. La reconnaissance toujours plus grandissante envers la profession de travailleur social de rue passe par la présentation et l'explicitation permanente de notre travail au quotidien à nos différents partenaires.

7.6. Statistiques sur les formations organisées par des tiers

Nature de la formation	Nombre de personnes	Nombre d'interventions	Temps consacré (préparation comprise)	Thématique abordée
Formation cantonale de proximité Police de	120	5	30 heures	Travail social de rue et jeunes
Formation aspirant police cantonale	37	1	12 heures	Travail social de rue et jeunes
Formation HES-Santé	30	2	27 heures	Cannabis
Formation HES-TS	90	1	12 heures	Travail social de Rue
Formation HES-Santé	27	1	7 heures	Réseau de santé et du social
Formation SEESR, HEP*	6	3	100 heures	Programme sur relations saines

*Cette formation a été proposée par nos soins et s'inscrit dans la formation continue des enseignants et intervenants du milieu scolaire (prochaine formation les 12, 13, 14 juillet 2010).

8. Développement de nouveaux concepts

Le développement de nouveaux concepts représente la poursuite des objectifs cantonaux. Pour mieux cerner les enjeux autour de ces objectifs et les moyens que REPER s'est donné pour y répondre, nous vous invitons à lire les deux rapports relatifs.

8.1. Projet « migrants » - Rapport du chef de projet Marcelo Aragon pour l'objectif migrant

Objectif stratégique

Les offres en matière de prévention et de promotion de la santé sont conçues de manière à prendre en compte les besoins et les ressources internes de la **population migrante** (mission transversale) ; dans cette optique les communautés migrantes sont systématiquement et étroitement associées à l'élaboration des programmes.

Objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels pour REPER de l'objectif migrant sont:

- participation au programme national Migratio proposé par Swiss Prevention
- concrétisation d'un projet sur Fribourg
- prise de position sur les questions liées à -santé et migration- selon besoins
- orientation vers le réseau et les offres du secteur Rue & Réalisations de REPER
- ateliers spécifiques selon besoins
- interventions auprès des parents
- mise sur pied de cours pour des groupes et des associations de migrants selon besoins

Atteinte des objectifs fixés : prestations fournies – Conceptualisation du projet F3 Plus

Le programme F3 du secteur Rue & Réalisations (RR) de REPER a été étoffé et renommé F3 Plus. Ce dernier s'adresse spécifiquement aux jeunes migrants et à leurs parents. En fin février 2009, le secteur RR a soumis le projet F3 Plus à la fédération Swiss Prevention qui l'a retenu et ajouté à son projet national. Deux séances de travail et une journée de formation avec Swiss Prevention ont eu lieu. Le projet F3 Plus contient les prestations suivantes :

- une séance d'information pour les jeunes et leurs parents sur le programme
- trois jours de formation aux techniques de recherches de stages, apprentissages et/ou emplois pour les jeunes
- entretien familial (jeunes et parents réunis) avec interprète si besoins.

Contacts avec le réseau proche et élargi

La volonté de collaboration et de synergie avec le réseau cantonal et national s'est déjà concrétisée sur divers plans :

- contact avec le président du Forum pour l'Intégration des Migrants et des Migrants (FIMM), Dr. Nguyen, 27 avril, 2009
- participation à la journée nationale « Migration et dépendances – une approche multidimensionnelle », Bienne, 4 juin 2009
- présentations du projet F3 Plus auprès des Cycles d'orientations, des Centres de loisirs et des Associations de Parents, Avril 2009.

Atelier spécifique

Un atelier de Photo-valorisation pour les jeunes complète l'offre par les objectifs suivants :

- acquérir une meilleure estime de soi
- recherche et mise en valeur de leurs propres atouts

Nombre de participants

8 jeunes se sont inscrits à la première volée dont

2 jeunes par le biais des Cycles d'Orientations, 4 jeunes par la permanence éducative d'accueil, 1 jeune par le conseiller en orientation et 1 jeune par les travailleurs sociaux hors mur REPER.

Finalement cinq jeunes ont été présents lors des trois jours de formation (trois garçons d'origine italienne, un garçon d'origine irakienne et une jeune d'origine albanaise).

1 jeune s'est excusé, sa grand-maman étant décédée, 1 jeune n'a pas averti et ne s'est pas présenté et 1 jeune s'est désisté.

Intervention auprès des parents

Deux prestations ont été proposées aux parents: une soirée d'information et un entretien familial en présence d'un interprète. Les objectifs couvraient différents axes:

- information sur les diverses formations possibles,
- sensibilisation à l'importance du suivi des démarches de leur enfant
- présentation des offres de REPER,
- amélioration des connaissances du réseau pour les jeunes et leurs parents

- création d'un lien social
- évaluation des besoins

Evaluation – Difficulté rencontrée

La difficulté fut d'atteindre les jeunes qui ne sont plus scolarisés et qui ne sont pas en lien avec des institutions ou les travailleurs sociaux hors murs.

Importance de l'interprète

Le recours au service d'interprète permet évidemment de surmonter la barrière de la langue mais également de faciliter l'expression des différences interculturelles. Pour ce programme nous avons eu besoin d'un interprète français-arabe et français-italien.

Satisfaction des jeunes et de leurs parents

Nous avons été très bien accueillis à domicile dans deux familles avec un grand sens de l'hospitalité ; le lien s'est formé rapidement et chacun s'est exprimé à son aise. Pour l'entretien au centre REPER, nous avons constaté que la relation entre la maman et le fils est plus retenue. Lors des trois entretiens familiaux, les parents ont exprimé ce que le programme F3 Plus a apporté :

pour l'enfant :

- une prise de conscience du monde professionnel et de leur responsabilité pour leurs recherches de stages et d'apprentissage
- une meilleure confiance et de la motivation pour effectuer les démarches

pour eux-mêmes:

- prise de connaissance des démarches et des documents à rédiger pour une candidature
- planification des démarches à effectuer avec leur enfant et leur apporter du soutien
- savoir que leur enfant peut être soutenu par REPER ou être orienté selon la problématique.

Suite à cette formation, 3 jeunes sur 5 sont revenus à REPER pour des démarches professionnelles et pour nous faire part de leurs réussites. Deux jeunes vont effectuer une 10^{ème} année scolaire afin d'acquérir de meilleures connaissances et davantage de maturité.

Conclusion

F3 Plus a permis aux parents de prendre conscience de l'importance du soutien actif qu'ils peuvent apporter à leur jeune dans les démarches à effectuer, ainsi que de la nécessité d'un certain contrôle de leur part, a fortiori dans une conjoncture économique difficile.

Le programme de base F3 complété par un suivi familial a permis aux intervenants d'identifier plus finement les besoins et d'apporter une réponse individuelle et convaincante (connaissance du réseau et des offres de REPER, feed-back sur la participation de leur enfant au programme pour une mise en exergue et un

renforcement des acquis, etc.).

Fondamentalement les parents ont également eu l'occasion de créer des liens entre eux et de partager leurs expériences à la lumière des richesses interculturelles.

8.2. Projet Santé mentale - Rapport du chef de projet Emmanuel Fridez

Introduction

A travers ce rapport, je vous transmets les résultats de notre travail durant cette année 2009. Autour du chef de projet, une équipe s'est rencontrée pour réfléchir ensemble à la mise en place opérationnelle de l'objectif stratégique du plan cantonal. C'est avec des regards croisés, notamment entre les secteurs Rue & Réalisation et Information & Projets, que nous avons pu échafauder, vérifier, évaluer ces objectifs durant cette année. Nous savions que de travailler sur la visibilité et l'accessibilité de nos offres nous conduirait à mettre en place pour l'année 2010 un autre objectif dans lequel allait s'inscrire les objectifs opérationnels 2009. Nous reviendrons sur ce point à la fin de ce rapport.

Objectifs 2009

Pour rappel, voici les objectifs qui avaient été décidés entre Le DSAS et REPER à la fin de l'année 2008 :

1. Objectif Stratégique (plan cantonal) :

Les offres d'aide et de soutien en matière de santé mentale sont mieux connues et plus facilement accessibles tout en tenant compte des spécificités de genre.

2 Objectif annuel (institutionnel) :

D'ici à la fin 2009, les offres d'aide et de soutien en santé mentale pour les jeunes sont clarifiées et mises en évidence dans le cadre de nos prestations et les jeunes concernés sont orientés de manière adéquate.

3. Objectifs opérationnels :

- Le GT définit ce qu'est la Santé Mentale (en lien avec la définition du canton) au niveau de son public cible.
- Le GT établit un listing de ses offres (prestations) pour la Santé Mentale au niveau de son public cible, afin de l'orienter à l'interne de REPER par rapport au type de prévention (universelle, sélective), et de la promotion de la santé.
- Le GT établit un listing des institutions partenaires (prévention, promotion de la santé, services, etc.) pour la Santé Mentale, afin de créer une « carte réseau » adéquate pour orienter les jeunes de son public cible à l'externe de REPER et éventuellement la publier.
- Le GT répertorie le matériel didactique, pédagogique et de présentation (brochures, sites) utilisé pour la Santé Mentale afin de le remettre à jour et au besoin crée un nouvel outil qui permettra une meilleure visibilité de ses prestations en terme de Santé Mentale.
- Le GT crée un outil institutionnel qui permettra une meilleure visibilité de toutes les prestations REPER via son site internet par exemple.

Evaluation des objectifs

Nous avons débuté notre travail en élaborant une définition de la santé mentale la plus exacte et la plus pertinente possible, en nous basant notamment sur des définitions de l'OMS. Très rapidement et suite à un contact avec Madame Rywalski, nous avons pu compter sur une définition de la santé mentale élaborée dans le plan cantonal, ce qui nous a permis de répondre au premier objectif opérationnel. Nous nous sommes donc appropriés cette définition et l'avons utilisée comme telle. Pour rappel, elle se décline sous la forme suivante :

« La santé mentale définie brièvement, comme l'état d'équilibre psychique d'une personne à un moment donné, s'apprécie, entre autres, à l'aide des éléments suivants : par le niveau de bien être subjectif, l'exercice des capacités mentales et la qualité des relations avec le milieu. Elle résulte d'interaction entre des facteurs de trois ordres : des facteurs biologiques, relatifs aux caractéristiques génétiques et physiologiques de la personne, des facteurs psychologiques, liés aux aspects cognitifs, affectifs et relationnels, et des facteurs contextuels qui ont trait aux relations entre la personne et son environnement. Ces facteurs sont en évolution constante et s'intègrent de façon dynamique chez la personne. »

Pour répondre au deuxième objectif nous avons décidé de mettre par écrit toutes nos prestations, offres qui se rattachent **directement** à la définition de la santé mentale, et avons mis de côté toutes les prestations qui s'y rattachent d'une manière indirecte. Le moyen que nous avons utilisé est « la fiche en bref » de nos différentes prestations. Cette fiche en bref comprend les rubriques suivantes :

- description de la prestation
- le public cible
- les objectifs
- les prestations offertes dans la prestation
- les outils et la méthodologie utilisés
- l'aspect financier de la prestation
- un secteur de contact pour la prestation
- dans quels objectifs cantonaux cette prestation s'inscrit, en illustrant par des exemples concrets ce qui se met en place sur le terrain

Voir annexe 1 : feuille en bref des prestations en santé mentale REPER.

Nous avons listé les institutions partenaires à REPER au niveau de la santé mentale pour le canton de Fribourg. Actuellement, cette carte réseau se présente sous forme de dossier Filemaker. Cette dernière est déjà utilisée à l'interne de REPER pour orienter au mieux notre public cible. Cet outil s'intégrera, par la suite, sur le site internet de l'association REPER.

Tout le matériel didactique, pédagogique et de présentation de l'association REPER a été mis à jour, au niveau de la santé mentale, par le biais d'une classification bibliothécaire. Actuellement il y a deux bibliothèques, une au secteur Information & Projets qui peut être accessible aux collaborateurs de REPER et aux différents publics cible, et une autre au secteur Rue & Réalisations qui elle n'est accessible qu'aux collaborateurs de REPER.

Nous n'avons pas pu répondre au dernier objectif, celui-ci étant par définition trop

conséquent pour l'année 2009. Nous nous sommes permis de l'énoncer comme objectif 2010. Ce qui a été accepté par la DSAS. En effet, la modification du site internet REPER est repris comme objectif 2010, concernant la santé mentale.

Conclusion

Ce travail sur les objectifs 2009 en santé mentale permettra d'être repris dans l'objectif santé mentale 2010. Il sera axé essentiellement sur l'accessibilité et la visibilité des offres REPER, via son site internet. En effet, l'idée est d'utiliser les « fiches en bref », la carte réseau pour la santé mentale, la mise à disposition du matériel pédagogique, didactique et de présentation via notre site internet, qui va subir des modifications durant l'année à venir pour être plus accessible à notre public cible et ainsi rendre nos prestations en santé mentale, mais aussi nos prestations au sens large, plus visibles. Ce travail, entre les deux secteurs de REPER, financés par le DSAS, a permis de mettre en valeur nos différentes prestations à l'interne de l'association et de rédiger des documents qui seront insérés dans la modification de notre site. Nous donc avons pu mettre en place les prémisses de cette visibilité et de cette accessibilité de nos prestations au niveau de la santé mentale vers l'extérieur de REPER. Ce travail requiert du temps et devra se poursuivre dans les années à venir.

9. Travail de réseau

Durant cette année, nous avons mis un soin particulier sur les liens avec le réseau local et cantonal. Les nombreux échanges avec nos partenaires locaux en lien direct avec le public cible revêtent une importance capitale pour faciliter les démarches avec les jeunes. Il ne faudrait pas oublier les contacts fortuits à travers les projets avec une partie de nos élus qui nous permettent de tisser des liens et remonter la réalité du terrain. Les rencontres extras cantonales n'ont pas été mises de côté pour autant, les contacts avec des organismes romand comme le GREA dont nous faisons partie de différentes plateformes. La plateforme « **Nightlife** » porte une réflexion globale sur la prévention en milieu festif plus large que les seules soirées technos. La plateforme des Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) permet de rencontrer les TSHM de suisse romande et d'échanger sur nos réalités respectives, sur nos méthodes de travail et sur les nouveaux projets. C'est une belle source d'inspiration et de réflexion. Dans ce groupe, nous participons aussi à des groupes de travail qui sous-entendent d'autres rencontres avec nos partenaires TSHM romands. Les rencontres uniques et ponctuelles sont nombreuses, et il serait fastidieux de développer ici toutes les thématiques ou les problématiques abordées. C'est pour cette raison que, avant de découvrir l'aspect quantitatif des statistiques, je cite juste l'exemple de la rencontre d'un groupe de trois personnes déléguées de la jeunesse tessinoise dont l'échange de trois heures s'est porté sur les possibilités d'implantation du travail social de rue au sein de leur ville.

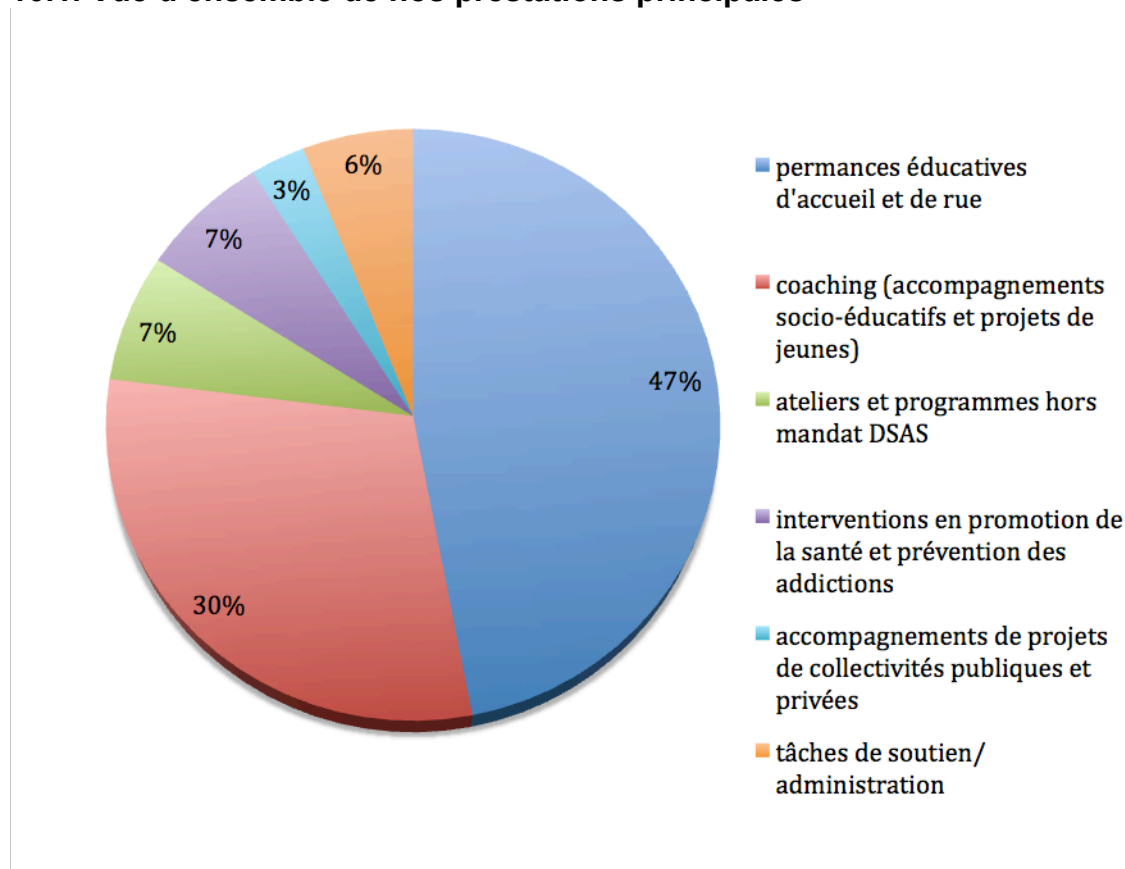
9.1. Contacts extérieurs

Collectivité (personnes ou institutions)	Nombre contacts	Thématique abordée
Planning Familial, Education familiale	4	Accompagnements socio-éducatifs
Cycles d'Orientation	20	F3+
HES Santé, Ecole de culture générale Fribourg, Ecole de culture générale Fribourg, Ecole Santé-Social Grangeneuve, HEF-TS Givisiez, HEF-TS Givisiez, Ecole Primaire – Pérolles, assistants sociaux fribourgeois, divers Foyers du canton de Fribourg, le service du Médecin scolaire de la Ville de Fribourg, la police de proximité du canton avec Monsieur Medhi Messadi, l'Association le Râteau de Neuchâtel, Madame Berset, déléguée jeunesse du Canton de Fribourg, l'Association le Râteau de Neuchâtel, ISEE, Académie de Quartier, Fribourg	35	Présentation des offres du secteur ou d'une prestation du secteur
Diverses A.G. (Banc public, swiss prévention,	5	Présentation des offres de nos partenaires i
Délégation tessinoise pour l'implémentation du travail social de rue	1	pour connaître le travail de proximité de Fribourg
Commune de Belfaux	3	Présentation des offres du secteur ou d'une prestation du secteur
Le réseau de savoir réciproque de Lausanne, à Reper	3	Journée d'informations et de formations sur leur approche
Police de Granges-Paccot	1	Visite de leur structure à Granges-Paccot
Journaliste de la Liberté et de la Gruyère	7	Sujet d'actualité en lien avec une partie de jeunesse fribourgeoise
Espace-Femmes, Fribourg	5	Projet « Marché de Noël »
Le Service des tutelles de la Ville de Fribourg, La Tuile, Fribourg	5	Démarches partenariales (SEESR ; M. I. S.
La Tuile, Fribourg	4	projet de création de « MIS » pour jeunes accueillis
Réseau Bénéolat Netzwerk, Fribourg	2	Projet « Congé Jeunesse »
CTA	2	Rencontre d'échanges sur nos réalités professionnelles respectives
Médecin-conseil de REPER		accompagnements sociaux éducatifs
Avocat-conseil de REPER	7	Questions des usagers
Psychiatres du Centre Psycho social de Fribourg	5	Accompagnements sociaux éducatifs
Hôpital de Marsens	12	Accompagnements sociaux éducatifs
Assistants sociaux de diverses communes	7	Accompagnements sociaux éducatifs

AFASC, Association Fribourgeoise des animateurs Socio-Culturels	1	Rencontre annuelle
TSHM de Fribourg	4	Echanges sur nos réalités respectives
TSHM Romand	2	Organe faîtière du travail social hors murs
Liens inter-sectoriels		Développer les synergies entre les secteurs de l'association REPER
La sécurité de Fribourg Centre et GSA, sécurité de Manor	2	Les limites et forces de nos rôles respectifs au sein de l'
Monsieur le Préfet de la Sarine C-A Ridoré	3	Les offres du travail social hors murs
Radio Fribourg	2	Festi'4, Prestations REPER
Autorité communales et cantonales	5	Présentation de nos prestations
Professionnels de la Santé et du Social lors de la journée organisée par le DSAS	3	Abus et la maltraitance auprès des jeunes

10. Statistiques générales

10.1. Vue d'ensemble de nos prestations principales



Commentaires

Par ce graphique, nous voyons bien par quelles prestations nous répondons à notre mission institutionnelle, qui est pour rappel :

- de contribuer à la promotion de la santé et de développer toutes mesures utiles à la prévention des dépendances et des situations à risques auprès de différents acteurs et/ou milieux concernés : écoles, communes, entreprises, grand public et en particulier les jeunes.

Ce graphique révèle bien la base de notre travail que sont les permanences à l'accueil et au sein de la rue. Au niveau pourcentage, nous remarquons aussi que le coaching est une des principales prestations utilisées par notre public cible que sont les jeunes de 12 à 25 ans.